

# Pourquoi participer à un projet au niveau européen ?

Même si elle requiert dans sa mise en œuvre quelques précautions, la participation à un projet associant d'autres partenaires en Europe présente pour votre entreprise une **série d'avantages**, vous pourrez :

**Développer** vos capacités d'innovation

**Limiter** les risques liés à la mise en œuvre d'un tel projet

**Partager** les investissements, les bénéfices

**Bénéficier** d'un cofinancement pouvant atteindre 75% des dépenses éligibles

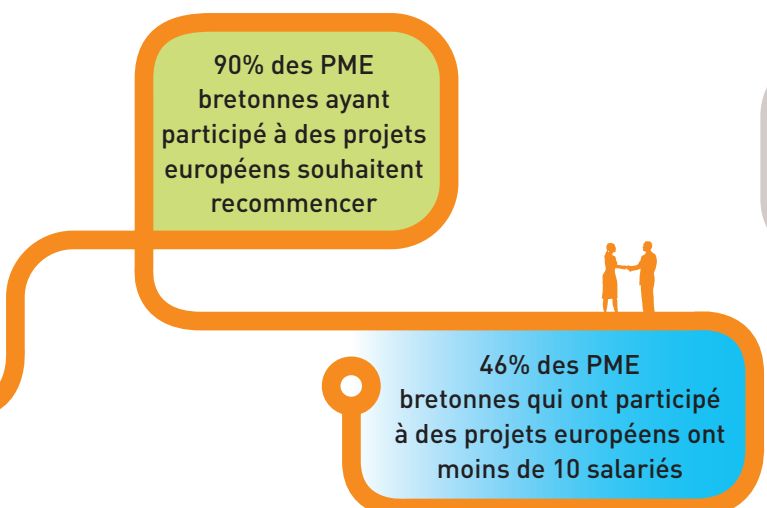
**Elargir** votre réseau

**Accéder** plus facilement à d'autres marchés

**Créer** des synergies avec des entreprises et des centres de recherche

**Renforcer** votre image de marque et votre notoriété

**Distancer** vos concurrents



90% des PME bretonnes ayant participé à des projets européens souhaitent recommencer

46% des PME bretonnes qui ont participé à des projets européens ont moins de 10 salariés



De la  
R&D

# Quels financements pour quelle stratégie ?

Recherche  
de base

## Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD)

Projets de recherche collaboratifs européens  
Ouvert à tous les secteurs et tous les pays  
Appels à projets

## Era-Net

Projets de recherche collaboratifs européens  
Approche thématique et géographique variable  
Appels à projets

Recherche  
appliquée

## Eurostars

Projets collaboratifs européens orientés marché  
Ouvert à toutes les thématiques et tous les pays  
Le leader du projet est une PME réalisant de forts investissements en R&D  
Dépôt des demandes de financement une fois par an

## Interreg A B C

Couvre des zones géographiques variables  
Ouvert à toutes les thématiques (prédominance des secteurs transports, TIC et biotechnologie)  
Appels à projets

Innovation  
Exploitation

## Eurêka

Projets ouverts à toutes les thématiques  
Résultats proches du marché  
Projets à déposer à n'importe quel moment  
(pas d'appels à projets)

## Programme Compétitivité et Innovation (CIP)

Projet de démonstration européen (validation de pilote, prototype...)  
Thématiques dominantes : TIC et éco-innovation  
Appels à projets

Au  
marché

Taille du consortium  
Nombre de partenaires

15

10

7

5

2

PCRD : projets collaboratifs  
grande échelle  
Durée du projet : 4 à 6 ans

PCRD : projets collaboratifs  
petite échelle  
Durée du projet : 3 à 5 ans

PCRD : Outil mesures spécifiques PME  
et recrutement de chercheurs  
Durée du projet : 2 à 4 ans

Era-Net  
Durée du projet : 2 à 3 ans

Programme  
compétitivité et innovation  
Durée du projet : 2 à 3 ans maximum

Eurostars / Euréka  
Durée du projet : 2 à 3 ans

Budget total  
du projet

11 millions

7 millions

3 millions

1 million

500 000 euros

## Différentes façons de participer à un projet européen

# Se positionner

### vous êtes porteur d'un projet

**Pendant la préparation du projet que devez-vous faire ?**

- > Consacrer le temps nécessaire à la lecture des documents essentiels du programme
- > Définir clairement le projet envisagé
- > Définir le profil souhaitable de vos partenaires :
  - du (des) centre(s) de compétences qui conviendrait(en)it à vos besoins
  - du (des) partenaire(s) industriel(s) avec le(s)quel(s) des complémentarités pourraient être exploitées
- > Utiliser votre réseau existant et compléter si nécessaire par de nouveaux contacts
- > Vérifier leur adéquation au projet et sélectionner les partenaires
- > Impliquer et motiver les partenaires dans le montage de la proposition, vous assurer d'une vision commune du projet
- > Bien vous organiser en interne : prévoir de disposer de compétences dans une autre langue, anticiper le temps nécessaire à la collecte et à la mise en forme des informations, faire valider l'avancée du projet
- > Penser à la stratégie en matière de partage des résultats et de protection intellectuelle

### Vous voulez être partenaire

- > Vous faire connaître : mise sur l'effet réseau et faites connaître votre volonté de participer. Comment ?
  - Ayez une présentation (1 page max) de vos compétences techniques, de votre positionnement, des lignes thématiques qui vous intéressent...  
...C'est votre « CV » pour vous faire recruter par un consortium
  - Participez à des réunions d'information en région ou en Europe, et aux formations sur la conduite de projet
  - Prenez contact avec vos clients, fournisseurs qui sont peut être impliqués dans ce type de projet
  - Si vous avez l'habitude de collaborer avec des centres de recherche locaux, faites-leur part de votre souhait de participer à un projet européen ; ce sont de bonnes portes d'entrées puisqu'ils représentent le plus grand nombre de participants aux projets européens
- > Fournir au coordinateur les éléments techniques et financiers dont il a besoin
- > Relire la proposition en particulier les objectifs, le travail qui vous sera demandé, le budget alloué et la première version de l'accord de consortium



## Vous êtes porteur d'un projet

## Vous êtes partenaire

### Pendant la gestion du projet que devez-vous faire ?

Contractuellement :

- Assurer l'interface avec l'autorité compétente
- Contrôler les informations envoyées à l'autorité compétente
- Contrôler des partenaires face à leurs obligations contractuelles

Selon le programme, être le banquier du consortium et en plus :

- Diriger le projet !
- Insuffler une direction
- Motiver et fédérer les équipes transnationales
- Prendre / faire prendre les décisions et les appliquer
- Contrôler le travail

Contractuellement :

- Effectuer les actions et les tâches qui vous incombent
- Participer aux réunions de suivi du projet.
- Fournir les éléments techniques (résultats de tests, ...) et financiers (feuilles de temps des personnes impliquées sur le projet, relevés des dépenses...) pour les rapports annuels.

### Avantages

Un pouvoir de décision important pendant la phase de préparation et le déroulement du projet, un bon moyen d'accroître votre renommée

- L'acquisition d'une expérience européenne
- Un investissement plus limité sur les tâches de gestion administrative et financière

### ...mais

Cela nécessite de consacrer un temps important pour :

- Le montage du dossier
  - Les tâches administratives
  - La gestion financière (préparation des budgets, collecte et synthèse des données financières des partenaires)
  - La communication avec le financeur et la gestion des problèmes entre partenaires
  - La rédaction de rapports intermédiaires/finaux et d'étape
- Ce temps de travail est compensé dans le budget du projet.

Etre partenaire ne permet d'avoir qu'une influence limitée, notamment pendant la phase de montage du projet

**CONSEIL :** Vous pouvez vous inscrire comme évaluateur européen pour expertiser les projets déposés. C'est une bonne façon de connaître les programmes et les critères d'attribution des aides.

# Quel accompagnement en région ?

Votre besoin	Nos services
Vous informer sur les programmes existants et les appels en cours	Un service de veille personnalisée Des journées d'information sur des thématiques sectorielles ou sur des instruments particuliers
Approfondir vos connaissances en préparation, rédaction et gestion de projets européens	Des formations de un à deux jours sont programmées régulièrement
Choisir l'instrument le mieux adapté à votre stratégie	Un pré-diagnostic gratuit réalisé par un conseiller Europe
Des conseils en propriété industrielle ou accord de consortium	Un carnet d'adresse de cabinets spécialisés et qualifiés dans le domaine
Trouver des partenaires en Europe	Aide à la rédaction et à la diffusion de votre recherche de partenaires
Financer votre démarche d'ouverture vers des partenaires européens	Orientation vers les financements accessibles
Rédiger un projet	Un carnet d'adresse de cabinets spécialisés et qualifiés dans le domaine
Bien gérer votre projet	Des outils simples à mettre en place pour mieux « vivre » les rapports techniques et financiers.

En Bretagne, il existe des structures de soutien qui travaillent en réseau et qui peuvent vous accompagner dans votre projet. Le réseau est à guichets multiples et en contactant l'une des structures, vous pourrez être orienté vers celle qui pourra le mieux s'occuper de votre projet.



## • Le réseau Noé :

Pour encourager la participation des chercheurs et entreprises aux programmes européens de recherche et d'innovation, plusieurs chargés d'affaires et ingénieurs de projets européens ont mis en place un réseau d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques sur les programmes européens. L'action du réseau se traduit, entre autres, par l'organisation de manifestations sur les programmes européens et la promotion du potentiel de recherche de la Bretagne sur Internet.

Site : [www.cordis.europa.eu/bretagne/noe\\_fr.html](http://www.cordis.europa.eu/bretagne/noe_fr.html)

## Le réseau EEN Entreprise Europe Ouest

Ce réseau européen a pour objectif de vous accompagner dans vos projets d'innovation, de vous aider à accéder à de nouveaux marchés et de vous faire bénéficier de financements européens. Il vous informe également sur les évolutions de la législation et des normes européennes.

Site : [www.entreprise-europe-ouest.fr](http://www.entreprise-europe-ouest.fr)

## • ADIT

Estelle KERAVAL

Tel: 02 96 05 82 50

Email: [estelle.keraval@technopole-anticipa.com](mailto:estelle.keraval@technopole-anticipa.com)

[www.technopole-anticipa.com](http://www.technopole-anticipa.com)

## • Bretagne Innovation

Hélène MORIN / Hélène CHAILLOU / Claire BONTEMPS

Tel: 02 99 67 42 00

Email: [hmorin@bretagne-innovation.fr](mailto:hmorin@bretagne-innovation.fr)

[hchaillou@bretagne-innovation.fr](mailto:hchaillou@bretagne-innovation.fr)

[www.bretagne-innovation.fr](http://www.bretagne-innovation.fr)

## • OSEO innovation

Karine PRIE-LATIMIER

Tel: 02 99 29 81 63

Email: [karine.prielatimier@oseo.fr](mailto:karine.prielatimier@oseo.fr)

[www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

## • CRCI Bretagne

Carole TAFFUT

Tel: 02 99 25 41 57

Email: [een@bretagne.cci.fr](mailto:een@bretagne.cci.fr)

[www.bretagne.cci.fr](http://www.bretagne.cci.fr)

## • TECHNOPOLE BREST-IROISE

Maud TRONCHIN

Tel: 02 98 05 44 51

Email: [maud.tronchin@tech-brest-iroise.fr](mailto:maud.tronchin@tech-brest-iroise.fr)

[www.tech-brest-iroise.fr](http://www.tech-brest-iroise.fr)

## • TECHNOPOLE QUIMPER-CORNOUAILLE

Maëlle ROBIN / Rachel SELLIN

Tel: 02 98 10 02 00

Email: [maelle.robin@tech-quimper.fr](mailto:maelle.robin@tech-quimper.fr)

[rachel.sellin@tech-quimper.fr](mailto:rachel.sellin@tech-quimper.fr)

[www.tech-quimper.fr](http://www.tech-quimper.fr)



# Etes-vous prêt pour l'Europe ?

## BONNES RAISONS DE PARTICIPER

- Accès à un réseau d'acteurs européens
- Développement de solutions technologiques
- Acquisition de nouvelles compétences
- Donner une nouvelle dimension à un projet qui aurait été mené dans tous les cas
- Veille technologique, benchmarking

## MAUVAISE RAISON DE PARTICIPER

- Obtenir uniquement un financement

## BONNES RAISONS DE NE PAS PARTICIPER

- Implication trop grande par rapport à la taille de l'entreprise
- Situation critique de l'entreprise
- Résultats escomptés trop loin dans le temps
- Manque de temps

## MAUVAISES RAISONS DE NE PAS PARTICIPER

- Trop de démarches administratives
- Crainte de la concurrence
- Maîtrise approximative de l'anglais

## Mon projet en quelques questions...

Avant de se lancer dans un projet européen, il convient de se poser quelques questions :

- Quels sont les objectifs : Intégrer une nouvelle technologie ? Trouver des compétences complémentaires ? Accéder à de nouveaux marchés ?...
- Le projet est-il stratégique pour l'entreprise ?
- L'entreprise est-elle prête à collaborer avec des partenaires de cultures, langues différentes ?
- Quelles ressources mobiliser en interne ?
- Quels sont les atouts pour contribuer au succès du projet ?
- Quels moyens manquent à l'entreprise ?





# Témoignages d'entreprises

Les entreprises qui ont déjà participé à un projet collaboratif européen sont en général satisfaites de l'expérience et cherchent souvent à poursuivre leur travail avec des partenaires étrangers. Il en va de même pour celles qui n'ont pas toujours vu leur dossier aboutir. Très fréquemment le fait de participer à un programme européen permet à l'entreprise d'accélérer la réalisation de son projet. Quatre entreprises partagent leur expérience.

## → **Nicolas FEAT – production line manager chez Oxxius, Lannion (22)** **Effectif 30 – lasers high-tech**

Nous avons participé à un projet PCRD qui portait sur le développement de méthodes innovantes pour la projection d'images et rassemblait 7 partenaires. Le réseau est très important – nous avons développé des contacts avec un grand groupe qui nous a par la suite impliqué dans le projet. Cela nous a permis de mieux comprendre les demandes d'un nouveau marché dans des conditions idéales. Pour les PME, il est souvent préférable de s'associer à un partenaire qui d'une part a les moyens de mener le projet à terme, et d'autre part, qui a une bonne expérience du processus de dépôt de proposition.

Avec le soutien de notre partenaire, je pense que l'investissement nécessaire au montage du dossier était raisonnable par rapport à ce qu'on a pu tirer du projet.

## → **Olivier BOURTOURAU – directeur d'Aléor, Lézardrieux (22)** **Effectif 5 - Culture et exploitation des algues**

Le consortium dont nous faisons partie avait déposé une demande pour participer au PCRD, pour un projet sur la valorisation de nouveaux extraits d'algues de culture à des fins industrielles diverses.

Pour nous, le plus dur dans le montage du projet était de régler entre partenaires de taille différente la question de la propriété industrielle. C'est là où il est vital de se tourner vers des structures de soutien, dans notre cas, l'ADIT à Lannion, qui proposent un accompagnement et des formations justement sur la propriété industrielle et l'accord de consortium.

Le projet n'a finalement pas été retenu, malheureusement, mais malgré cela, je reste ouvert à l'Europe. Je suis certain que des liens plus forts pourront exister entre des structures ayant des intérêts complémentaires.



→ **Stéphane DELEAU, directeur de Valorex, Combourtillé (35)**  
**Effectif 71 - traitement de graines de lin**

Quand on veut innover il faut forcer les portes. On a commencé à faire appel aux aides nationales (Oséo, CRCI). Et puis tout naturellement on est allé voir du côté de l'Europe. C'est quelque chose qui a mûri pendant quelques années.

Pour les aides ou programmes, il ne faut pas « demander le catalogue » mais plutôt bien réfléchir à sa stratégie et profiter ensuite de ce qui pourrait bien y répondre. Les programmes européens ne sont pas une fin en soi car la démarche doit rejoindre complètement la stratégie d'entreprise.

Aujourd'hui nous avons déjà participé à différents types de projets au niveau européen, notamment des projets Eurêka.

→ **Guy CAVEROT – responsable innovation et diversification**  
**BA Systèmes, Mordelles (35)**  
**Effectif 71 - systèmes logistiques industriels par chariot sans conducteur**

Nous nous sommes mis en consortium avec six autres partenaires pour un projet dans le cadre du PCRD. Le thème concernait les robots associés à l'homme (cobotique).

Le projet n'a pas été retenu mais nous avons pu représenter le dossier dans un cadre français, à l'Agence Nationale de la Recherche, afin de poursuivre nos objectifs dans le domaine traité.

Lors du montage du projet, nous avons travaillé plus comme des scientifiques. Certains autres aspects, comme le lobbying, n'avaient pas été approfondis alors que c'est aussi un facteur important pour la réussite des projets. Pour l'accord de consortium, obligatoire, c'est difficile en tant que PME. Ces dernières n'ont pas toujours les ressources juridiques en interne pour faire face aux autres dans le consortium.

Si j'ai un conseil à donner, il vaut mieux passer par des projets collaboratifs nationaux et se rôder au niveau français dans un premier temps. Ainsi vous aurez l'expérience et la culture des projets collaboratifs et les outils de gestion de projet, ce qui facilite grandement le travail.

**Quelques points à retenir si vous pensez vous engager dans un projet collaboratif européen maintenant ou à l'avenir :**

- Commencez par des programmes collaboratifs nationaux
- Appuyez-vous sur les structures locales de soutien à l'innovation
- Assurez-vous que votre projet puisse être réutilisé, ou adapté au cas où votre dossier ne serait pas retenu
- Il est préférable de vous associer à un partenaire expérimenté
- La charge de travail reste raisonnable si le projet est clair et s'il rentre dans la stratégie d'entreprise

